



# CYCLOTOURISTES BERRUYERS

Adresse Postale : B.P. 46 - 18001 BOURGES Cédex

Réunion le 1er mardi de chaque mois

28 Rue Gambon - Maison des Associations - 18000 BOURGES - SIRET 448 811 364 00026

Fondée en 1938 - S.A.G. n° 7 469 du 15 Mars 1950 - Affiliée F.F.C.T. n° 31 - F.F.R.P. n° 209

☎ 06 33 35 89 04 - <https://cyclorando-berruyers.org>



## Formulaire d'adhésion Club - licence FFRandonnée 2024/2025

Exemplaire à conserver par le Club

Civilité :  Mme  Mademoiselle  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° de licence : \_\_\_\_\_ ( renouvellement ) Nationalité : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Commune de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

- Renouvellement  
 Première adhésion (le CACI \* de moins de 6 mois est obligatoire)  
\*CACI : Certificat médical d'absence de contre-indications à la pratique des activités

### TYPES DE LICENCES

- I.R. Individuelle avec Responsabilité Civile ( 28,70 € )  
 I.R.A. Individuelle avec R.C. et Accidents corporels ( 30,85 € )  
 F.R. Familiale avec Responsabilité Civile ( 56,95 € )  
 F.R.A. Familiale avec R.C. et Accidents corporels ( 61,50 € )

Remplir un formulaire pour chaque  
adhérent (tarif famille)

### COTISATION CLUB

- 1er Adulte ( 16 € )  
 conjoint ( 12 € )  
 familiale ( 28 € )  
 Jeune de - 20 ans (gratuit)

### ABONNEMENT Rando Passion

- 4 numéros par an ( 10 € )  8 numéros pour 2 ans ( 20 € )

### **En adhérent au Club CYCLOTOURISTES BERRUYERS**

. Je m'engage à respecter scrupuleusement le Code de la Route, les statuts du Club et les informations de ce dossier d'adhésion

. J'accepte de recevoir la newsletter de la FFRandonnée et de ses avantages partenaires  OUI  NON

. Droit à l'image :  OUI  NON

. J'autorise la communication de mes coordonnées aux adhérents du club :  OUI  NON

### **A compléter pour le renouvellement de la licence FFRandonnée**

- J'atteste sur l'honneur avoir rempli l'auto-questionnaire de santé fourni par la FFRandonnée et avoir répondu "non" à toutes les questions en toute honnêteté. En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées (loisirs et/ou compétition). Cet auto-questionnaire est la propriété du licencié et ne doit être montré au club ou à ses animateurs.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification quant aux informations vous concernant. Vous pouvez l'exercer librement en vous adressant à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Fait le .....

Signature obligatoire :

- Cochez les cases correspondant à vos réponses.